

## VOAS GLAZ : UN QUARTIER EN MUTATION

Concessionnaire

**SemBreizh**  
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

Faire face aux besoins de logements tout en limitant la consommation foncière. C'est pour résoudre cette équation que la Ville de Landerneau privilégie le renouvellement urbain des deux secteurs du Voas Glaz Belhommet et du Bois Noir. Elle a confié cette mission à SemBreizh dans le cadre d'une concession d'aménagement.

La Ville de Landerneau a confié à SemBreizh le soin d'aménager, en l'espace de 10 ans, 7,1 hectares sur le secteur du Bois Noir et 2,5 hectares sur celui du Voas Glaz pour y implanter plus de 600 logements. L'ambition de la ville est également d'étendre la centralité de Landerneau jusqu'à ces deux quartiers en y créant de nouveaux équipements et espaces publics, en repensant l'organisation des flux à l'intérieur et autour, le tout en portant une attention particulière aux déplacements doux.

### AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DU CHAMP DE FOIRE

Dans un premier temps, l'allée du Champ de Foire a été aménagée afin de sécuriser et fluidifier les circulations aux abords du collège Charles de Gaulle. Contournant le collège au sud et à l'est, chacun peut désormais y circuler en sécurité grâce à des espaces dédiés : zones piétonnes, pistes cyclables, voie pour les bus et les voitures, dépose-minute. Une nouvelle place est ici donnée aux mobilités actives.

Au sud-ouest du collège, un parvis exclusivement réservé aux bus scolaires a également été aménagé afin de sécuriser la desserte de l'établissement.



Le parvis et l'allée du Champ de Foire.  
© Fly HD

### UNE NOUVELLE VOIE VERS LA RUE BELHOMMET

Après l'aménagement de l'allée du Champ de Foire qui constituait la première phase du projet, c'est aujourd'hui la deuxième phase qui s'achève. Un nouvel accès a été créé vers la rue Belhommet, permettant ainsi de relier la rue à celle du Champ de Foire. Cette nouvelle voie de circulation prend place au niveau de l'ancienne salle Martini. La fin des travaux de cette nouvelle voie de circulation est envisagée pour la fin du mois de février.

En parallèle de la réalisation des nouvelles voiries, des aménagements paysagers ont été réalisés depuis l'automne 2024, via la plantation d'arbres et de massifs sur l'intégralité des espaces rénovés : parvis, allée...



La nouvelle voie vers la rue Belhommet.  
© Fly HD

### LA CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS AU SECTEUR

Lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, une consultation sera lancée en vue de la création de logements autour du nouvel accès créé, à proximité du collège Charles de Gaulle. Des critères seront soumis aux potentiels promoteurs et bailleurs sociaux afin que les futurs bâtiments gardent une certaine cohérence avec les nouveaux aménagements.

## PLAN DE CIRCULATION




### L'ACCÈS AU PARKING MODIFIÉ

La circulation du parking du Champ de Foire sera modifiée à partir de mi-février. Il ne sera plus possible de rejoindre le parking via la rue du Dr Pouliquen. Son accès se fera désormais par l'allée du Champ de Foire ou par la nouvelle voie créée vers la rue Belhommet.

### LÉGENDE ASSOCIÉE

**Rue xxxxx** Voies accessibles et sens de circulation

**P** Parking du Champ de Foire

 Emprise du nouveau collège

 Nouvelle voie vers la rue Belhommet

 Voie réservée aux bus scolaires



### LES INTERVENANTS

**Concédant :** Ville de Landerneau

**Concessionnaire :** SemBreizh

**Maîtrise d'œuvre :**

IdUp / ECR Environnement / APYC

**RETROUVEZ LA LETTRE INFO #2  
EN SCANNANT LE QR CODE**

